



Chaque participant doit
conserver son bulletin
d'inscription
Contrôles sur circuit

Possibilité d'hébergement
au Camping du Bois Joli

**DEPART DE 18H30 A 21H00
SALLE POLYVALENTE**



Règlement

- * Chaque participant assume sa propre responsabilité civile. En cas de casse, perte, vol ou détérioration d'appareils électroniques (portable appareils photos...) le club décline toute responsabilité.
- * Une autorisation parentale est demandée aux participants mineurs.
- * Les participants doivent respecter le code de la route (éclairage obligatoire la nuit) ainsi que les consignes des commissaires qui veillent au bon déroulement de la manifestation.
- * Suivre le balisage, certaines propriétés privées sont exclusivement ouvertes pour la manifestation et ne doivent pas être empruntées ultérieurement sous peine de poursuites.
- * Pour votre sécurité le port du casque est très fortement conseillé.
- * Les randonneurs doivent respecter la nature et les risques d'incendies.
- * Droit à l'image : tout participant prenant part à la randonnée accepte d'être filmé ou pris en photo et autorise leur publication sans contrepartie (souriez vous êtes filmés).
- * La randonnée se fait à allure libre et est ouverte à tous.
- * Les participants ne font pas une course mais une randonnée conviviale et familiale soyez « fair-play ».

BONNE RANDONNEE A TOUS



26 JUILLET 2008

85 BOIS DE CENE

**7^e RANDONNEE
VTT ET PEDESTRE**



**SEMI NOCTURNE
"LA N'YOLAIE"**

Elue "rando de l'année 2007"